



Chers élèves, chers parents,

Voici les détails de fonctionnement selon les disciplines pour la suite des cours « dans » votre école de musique :

EVEIL MUSICAL / ENSEMBLES 6-8

Les professeurs proposeront à vos enfants quelques vidéos pour entretenir l'ambiance mais les cours manqués seront reportés sous la forme de petits stages durant l'été. Les dates vous seront communiquées rapidement

LES CHORALES ADULTES

Les cours manqués seront rattrapés sous forme de journée de travail (du style de celle prévue initialement le 5 avril mais évidemment reportée).

LES CHORALES ENFANTS

Idem que pour les chorales adultes

LES COURS D'ENSEMBLE

Les heures perdues seront rattrapées en concertation avec les élèves.

LES COURS BABY BLUES à LUSTIN

Charlotte vous contacte pour rattraper le/les cours perdu(s)

PIANO/GUITARE/BATTERIE/SAXOPHONE/BASSE/CHANT/VIOLON

Les cours continuent d'être dispensés à distance selon les fonctionnements proposés par vos professeurs.

PAIEMENT PERIODE 3

Le paiement de la période 3 (163€) est attendu pour le **31 mars** sur un des 2 comptes :

BE28 0016 4282 3120 – POUR LUSTIN

BE36 0018 4846 9281 – POUR BOSSIERE

Avec toujours en communication le numéro de période, l'instrument et le NOM+PRENOM de l'élève concerné (un seul virement par élève svp).

Nous rappelons qu'une réduction de 10€/période et par cours est accordée aux élèves issus de la même famille.

Si vous avez la moindre question merci de contacter nos responsables inscriptions :

Pour Lustin : Arnaud Crespeigne (0476 21 80 51) – arnaud@1234asbl.be

Pour Bossière : Claire Goidts (0494 60 84 43) – c.goidts@gmail.com

Impatients de vous retrouver par écran interposé puis en vrai très bientôt.

L'équipe 1234

